
SECRETARIAT GENERAL

CONSEIL BURKINABE DE L'ANACARDE

TERMES DE REFERENCE

**DE LA TABLE RONDE DES INVESTISSEURS SUR LE PROJET DE L'UNITE DE
REFERENCE DE TRANSFORMATION DE LA NOIX DE CAJOU D'UNE CAPACITE DE
10.000 TONNES A BOBO-DIOULASSO**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de Développement Economique et Social (PNDES), le nouveau référentiel de développement économique de notre pays sur la période 2016-2020, une attention particulière a été accordée à la filière anacarde en raison de son fort potentiel de création d'emplois, de valeur ajoutée et de revenus.

En effet, la filière anacarde au Burkina Faso est structurée en une véritable chaîne de valeur qui mobilise près de 45 076 ménages et dont les unités de la transformation génèrent 3 451 emplois permanents et temporaires.

La production nationale du pays est estimée à 100 000 tonnes de noix de cajou par an essentiellement concentrée dans quatre (4) régions du pays que sont les Hauts-Bassins, les Cascades, le Centre-Ouest et le Sud-Ouest autour de 4 000 producteurs professionnels individuels. Seulement, 10 % de cette production est transformée par 18 unités industrielles, le reste est exporté en l'état.

La vision du Gouvernement Burkinabé en faveur de la filière anacarde qui s'est traduite à travers **l'Initiative Anacarde**, permettra d'atteindre un taux de transformation de 45 % de la production nationale d'anacarde à l'horizon 2024. Pour se faire, cet objectif a été décliné en deux axes principaux que sont :

- **Axe 1 Amélioration des capacités nationales de transformation du fruit de l'anacarde.** Cet axe permettra d'accroître la transformation de la noix de cajou de 10 000 tonnes à 90 000 tonnes et d'accroître la proportion de produit de l'anacarde consommé localement à 10 %.
- **Axe 2 : Renforcement de la commercialisation des produits de l'anacarde.** Il consistera à l'organisation et la régulation de la commercialisation des produits de cajou.

En terme d'investissement, l'initiative Anacarde permettra l'implantation de 18 nouvelles unités de transformation de la noix dont :

- deux (02) unités de 10 000 tonnes,
- six (06) unités de 5 000 tonnes ;
- dix (10) unités de 500 tonnes .

Aussi, six (06) unités de transformation de 500 tonnes de pomme de cajou en jus, sirop, confiture et fruit séché seront créées dans le cadre de la mise en œuvre de cette initiative.

La création de l'ensemble de ces unités permettra de générer plus de **16 248 emplois directs** selon le document de l'initiative.

Au regard du volume important des investissements attendus dans le cadre de la création de ces nouvelles unités, l'initiative anacarde envisage le financement desdits investissements à travers trois partenaires dont l'Etat burkinabé à hauteur de 5% ; les faitières de la filière et des acteurs directs pour 30 % ; et la contribution des PTF dont des investisseurs à hauteur de 65 %.

C'est dans ce cadre qu'il est prévu l'organisation d'une table ronde des investisseurs pour le financement de l'unité de référence de la transformation de noix de cajou de 10 000 tonnes à Bobo-Dioulasso.

II. OBJECTIFS DE LA TABLE RONDE

L'objectif global de la table ronde est de porter à la connaissance des acteurs de développement, la vision du gouvernement sur la filière anacarde en vue de susciter leur adhésion et accompagnement.

De manière spécifique, il s'agira de :

- faire connaître aux acteurs au développement (secteur privé, PTF, acteurs directs et indirects de la filière) les enjeux et objectifs de l'Initiative Anacarde du Burkina Faso ;
- faire connaître aux potentiels investisseurs les opportunités d'investissement dans la transformation du fruit de l'anacardier au Burkina Faso ;
- Présenter le plan d'affaire de l'unité de référence de Bobo aux potentiels investisseurs en vue de susciter leur participation au projet et à son financement.

III. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats escomptés à l'issue de la table ronde sont les suivants :

- Les acteurs au développement ont une bonne connaissance des enjeux et objectifs de l'initiative anacarde ;
- Les potentiels investisseurs ont une bonne connaissance des opportunités d'investissement dans la transformation du fruit de l'anacardier ;
- le plan d'affaire de l'unité de référence de bobo est présenté aux potentiels investisseurs qui, feront des annonces pour leur participation au projet et à son financement.

IV. DATE ET LEU

La table ronde se tiendra **le vendredi 19 mars 2019 à l'hôtel SOPATEL SILMENDE à partir de 15h** sous la présidence de Monsieur le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat.

V. PARTICIPANTS ATTENDUS

Il est attendu environ une cinquantaine de participants que sont t notamment :

- les Partenaires Techniques et Financiers ;
- le secteur privé (GPI, CCIBF, banque, organisation, faitière, etc.) ;
- les ministères et structures de l'administration publique.